



COMPTE RENDU

Comité Social d'Administration de Réseau C.S.A. - R.

Direction du Service National et de la Jeunesse – DSNJ

Orléans, le 20 juin 2024

Ce jeudi 20 juin, s'est tenu le 1^{er} CSA de l'année 2024.

L'UNSA Défense était représentée par : Mme CORSINI Patricia, M. KEUSSEIAN Guillaume, M. STEINBACH Erwan et Mme GALIA Sylvie (en audio).

ORDRE DU JOUR

- 1- Introduction par le Président,
 - 2- Points faisant l'objet d'un vote,
 - 3- Questions diverses,
-

- 1)** En ouverture de séance, le Général a abordé un certain nombre de points :
- La transformation de la JDC en JDC-Durcie, avec comme précision que même en cas de changement de gouvernement le cap de la future JDC sera maintenu.
 - Nous évoluons dans un Ministère particulier avec une obligation de Service Public envers les jeunes et dans le cadre de la JDC-Durcie les personnels de CAT B et C seront au cœur du dispositif et seront encore plus engagés que les autres fonctionnaires au profit de la jeunesse et pour la Défense. Ce sera alors l'occasion de faire revaloriser la situation du personnel de la chaîne qui redevient une Direction majeure du MINARM.
 - Le Général réitère ses remerciements auprès de tous les personnels de la chaîne pour leur motivation et est satisfait de l'engagement et du travail accompli depuis le début de l'année.

Par la suite, les Organisations Syndicales (OS) ont présenté leur DL auxquelles le Général a pris le temps de répondre sur les sujets les plus récurrents.

- 2)** A l'approbation du PV du précédent CSA-R, l'UNSA a voté **POUR** et le PV a été approuvé à l'unanimité.
- La modification de l'Instruction 2000 a quant à elle été votée **POUR** par l'UNSA et la CFTC. Les autres OS s'étant abstenues.
- L'UNSA Défense a jugé plus judicieux de voter l'approbation de modification portant sur « la collation » plutôt que de bloquer ce texte. Les modifications fondamentales en faveur du personnel interviendront en temps et en heure lors de la refonte des accords-cadres qui restent le texte de référence.**





- 3) A l'issue des votes, les sous-directeurs sont intervenus en éveillant tout un tas de questionnements auxquels des réponses ont été apportées par le Directeur, la Cheffe de Service et ces derniers :
- Le passage en JDC-Adaptée répond à différentes problématiques, une coupe budgétaire de 3 millions d'euros dans le budget de la DSNJ ; l'impossibilité d'organiser des JDC en IDF durant les JOP...(d'où la décision du Générale de ne plus fournir les collations en JDC) ;
 - L'heure de la pause méridienne en JDC-Adaptée est du temps de travail, le Général l'a confirmé très clairement ;
 - Les civils ne seront pas laissés pour compte dans la JDC-Durcie et seront totalement intégrés tant dans l'organisation que dans l'animation ;
 - Un projet d'emploi du temps pour la JDC-Durcie a été présenté durant le CSA-R mais il n'a de valeur qu'à titre indicatif. Celui-ci s'intègre dans un échéancier comme suit, entre juin et juillet 2024 un test grandeur nature avec des jeunes du SMV, de novembre à décembre 2024 expérimentation du prototype et entre septembre et décembre 2025 généralisation de la JDC –Durcie ;
 - Durant cet échéancier, il y aura une mutualisation d'un maximum d'outils entre la JDM et la future JDC-Durcie, afin de faciliter la tâche des encadrants et d'éviter de multiplier les outils à mettre en œuvre ;
 - La JDM reste sur une constante augmentation du volume réalisé d'année en année même si l'on reste encore éloigné de la cible ;
 - Le Général a réitéré ses propos depuis le dernier CSA en répétant que la JDM n'était pas la priorité de la DSNJ. A ce titre, une JDM dite « de secours » vient de voir le jour afin de pouvoir assurer la mission en mode dégradé ;
 - SDRM a présenté le bilan de la formation et de l'avancement qui restent dans les standards habituels de notre chaîne d'emploi. Au niveau du CIA, la direction réfléchit pour retirer les plafonds maximums que la chaîne avait instaurés afin de ne laisser que les plafonds maximums de catégories ;

CONCLUSION

Chers collègues, voici l'essentiel des sujets abordés lors de ce CSA.

Comme vous l'aurez compris dans ce compte rendu, l'année 2025 sera une année charnière pour la DSNJ avec le passage en JDC durcie et nous l'espérons, la révision des accords-cadres.

Sachez que nous restons mobilisés pour faire avancer vos droits et que nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

N'hésitez surtout pas à prendre contact avec vos représentants locaux ou nationaux afin de nous faire remonter vos problématiques ou vos sujets de préoccupations en vue des prochains CSA et FS.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus du CSA R DSNJ :

Patricia CORSINI, Guillaume KEUSSEIAN, Erwan STEINBACH et Sylvie GALIA

